

Le 2 mai 2026.

A l'attention de Monsieur Jérôme Bonet, Préfet du Gard.

Objet : demande du soutien de la préfecture pour la réalisation d'un nouvel emplacement d'une antenne-relais dans le hameau de Cézas, commune de Sumène.

Monsieur le Préfet,

Je vous écris de la part du collectif villageois du hameau de Cézas sur la commune de Sumène afin de solliciter votre aide pour finaliser la réalisation d'une antenne-relais 3 et 4 G sur le hameau.

Dans le cadre de la campagne nationale pour couvrir les zones blanches, le choix d'un emplacement pour installer une antenne-relais à Cézas a connu plusieurs péripéties ces derniers mois. En décembre 2024, la municipalité de Sumène a proposé à l'opérateur Free un emplacement en haut du village. Cependant, lors d'une première réunion, les habitants ont jugé cet emplacement trop proche des habitations. En l'état, des habitants ont refusé leur autorisation pour le passage des câbles électriques sur leurs terrains. La municipalité a alors proposé à l'opérateur un autre emplacement sur un terrain municipal en bas du village au lieu-dit « la Mourade » et le conseil municipal de Sumène a validé ce lieu d'implantation le 26 mai 2025.

Une atteinte disproportionnée au cadre de vie

Cependant les habitants du hameau de Cézas, qui ne siègent pas au conseil municipal, n'avaient pas été consultés au sujet de ce nouvel emplacement et la grande majorité des habitants s'est immédiatement opposé à ce projet qui porte atteinte à leur cadre de vie. En effet, l'emplacement proposé se trouve en bas du village, à un endroit visible de toutes les maisons du hameau, construites en ligne sur l'arrête de la Fage et orientées dans sa direction. L'antenne, ainsi située sur la montagne des Cagnasses, défigurerait le paysage de la vallée auxquels les habitants sont particulièrement attachés. C'est pourquoi alors même qu'une majorité des habitants souhaitent l'amélioration des communications par une antenne, ils n'acceptent pas cet emplacement.

Cézas est un village remarquable des cévennes méridionales situé à 614 mètres d'altitude. De nombreux randonneurs viennent le visiter comme l'atteste les divers départs d'itinéraires balisés (PR). Il abrite par ailleurs le site historique du Prieuré Saint Martin datant du 12^{ième} siècle qui attire aussi des visiteurs. Ces dernières années les pouvoirs publics ont investi des fonds pour enterrer les poteaux EDF du village afin de valoriser ce patrimoine. Nous refusons que notre cadre de vie soit dégradé parce que l'opérateur a essuyé un premier échec, qu'il ne souhaite plus avoir à demander de nouvelles autorisations à des particuliers et que le coût du raccordement électrique au-dessus du village serait un peu plus élevé pour lui.

La recherche d'un compromis villageois

Au cours des discussions entre villageois un compromis a été trouvé pour tenter de concilier les diverses demandes : la mise en place d'une antenne mais à un endroit qui affectera moins le cadre de vie. L'emplacement au-dessus du village a l'avantage d'être invisible des maisons et de mieux fondre l'antenne dans le massif de la Fage, atténuant grandement son impact paysager. Il serait aussi plus éloigné des premières habitations.

A noter qu'un emplacement en haut du village aurait pour intérêt d'augmenter les capacités électriques dans ce « quartier » du hameau et de permettre la rénovation de la route fortement endommagée. C'est une opportunité à saisir afin de faire face aux besoins d'électrification des usages.

Une nouvelle assemblée villageoise le 11 aout 2025 a réuni plus de 40 habitants avec un vote à l'unanimité :

- une opposition au projet actuel d'antenne relais Free sur le site de la Mourade
- accord sur la nécessité de l'installation d'une antenne relais 3-4G améliorant le réseau, à condition que cette installation ne se fasse pas au détriment trop marqué du paysage, ni à trop grande proximité des habitations
- la sollicitation d'une réunion avec la Mairie de Sumène et l'opérateur afin d'envisager des solutions

alternatives d'implantation de l'antenne et que ce projet ne se fasse pas sans les habitants.

Cela a donné lieu à de nombreux recours gracieux au maire signé par les habitants (en pièce jointe).

De plus, lors de la consultation organisée en janvier 2026 dont le taux de participation a été élevé (90% du hameau), 70 % des votants ont déclarés « refuser toute installation d'antenne de téléphonie en face du village et demander que l'opérateur fasse d'autres propositions d'emplacements », 25 % des votants se sont déclarés « opposés à une antenne à proximité du village ». (Cf la consultation en pièce jointe)

Les risques pour la cohésion du village.

Depuis le conseil municipal du 26 mai 2025 nous n'avons pas cessé d'alerter la mairie de Sumène sur la non acceptation de ce nouvel emplacement et demander de le renégocier avec l'opérateur pour en trouver un meilleur qui convienne au plus grand nombre.

Aujourd'hui les habitants craignent le début du chantier à la Mourade, en bas du village. L'installation de l'antenne à cet emplacement ne sera pas acceptée par la grande majorité des habitants. Si elle avait lieu, elle cristalliserait des tensions durables entre villageois et générerait un climat de défiance.

Dans une dernière tentative de résolution, nous avons organisé ce vendredi 24 avril 2026 un rassemblement à Sumène et rencontré la nouvelle équipe municipale. Celle-ci nous a entendu et a annoncé vouloir rediscuter avec l'opérateur d'une possibilité d'emplacement au-dessus du village.

Le 28 avril, le maire, Monsieur Ghislain Pallier et ses deux adjoints, Madame Sonia Ferrères et Monsieur Sébastien Toureille sont venus identifier les terrains. En concertation avec les habitants, ils ont choisi un emplacement accessible pour les travaux se situant sur un terrain privé. Messieurs Sislian ont proposé de faire don de ce terrain à la commune de Sumène pour pouvoir concrétiser cette solution alternative. Madame Levayer s'est engagée à autoriser le passage des câbles et des travaux sur son terrain. (Cf engagements et position GPS du terrain en pièce jointe).

Trouver une issue dans l'intérêt du village

Vous l'aurez compris, nous souhaitons réaliser ce compromis et parvenir à ramener la sérénité et la confiance. L'équipe municipale de Sumène est aujourd'hui disposée à soutenir notre demande. Dans l'intérêt de notre village, nous souhaiterions que la préfecture appui cette démarche dans les discussions avec les autres partenaires de ce projet (Free et Enedis) pour parvenir à sa réalisation.

En espérant que vous puissiez apporter un avis positif à notre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Gildas de Séchelles

Pour le collectif villageois du hameau de Cézas.